

**PROCES VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 23 mai 2024**  
**Relative à l'exercice 2023**

**Personnes présentes :**

**Conseil d'Administration :**

Justine Guyot (Maire de Decize), Séverine Colin (Adjointe au Maire de la Commune de Decize, à l'évènementiel et à la jeunesse, Référente CSC « Les Platanes »), Frédéric Roy (Conseiller Départemental), Elisabeth Escurat (Maire Commune d'Avril sur Loire), Augustin JANKECH (Adjoint représentant Commune de Champvert), Bernadette Chaisy (Elue représentant Commune de Druy-Parigny), Serges Demas (Elu représentant Commune St Germain Chassenay), David Colas (Maire Commune de Verneuil), Delphine Amant, Régine Dumas, Colette Briet-Tissier, Annie Delost, Nathalie Forest, Maryline Jacob (Présidente CSC), Patrice Beuvelet (Trésorier CSC), Marie-Thérèse Sauvestre, Annie Thause.

**Familles adhérentes :**

**Mesdames, Messieurs :**

Aymar, Bautista, Bonniau, Boizard-Théveneau, Bourgoin, Brefort, Cacquevel, Carré, Cartier, Cesbron, Cocquillat, C.Danguis M, Danguis C, Dominique, Doulet, Dreure, Dubuis, Dumas, Meunier, Latli, J. Ferraux, G. Ferraux, Fry, Gaydier, Gottlieb, Gourand, Guillier, Guzal, Jondot, Laure, Lhugnot, Lussier, Lion, Millerot, Quien, Picq, Nicard, Perez, Ponge, Raquet, Rebolle, Saunier, Sirot, Tissier, Turbet F., Turbet J.

**Autres personnes présentes :**

Thibault Cointe (Commissaire aux comptes ETC), Claudine Brésard (Présidente CSC La Machine), Gérard Fontan (Directeur CSC La Machine), Eugemiot Ferreira Magali, Renault Sophie (Présidente CSC St Léger), Chevalier Benjamin (Fédération CS58), Pion Estelle (JDC), Gilles Saunier (ASD Ski et Montagne), Benoît Baconier (intervenant Gym), Toulon Céline (Responsable Sams), De Sousa Béatrice (Sams 58), Bachelier Danielle (Vice-présidente AFD), Leduc Gilles, Amant Marie-Noëlle.

Salariés : Gaelle Saunier, Isabelle Lauseur, Marie Niay, Isabelle Travers, Christelle Rondepierre, Clara Dogliani, Adeline Ferraux, Théa Guillier, Adeline Le Guillou, Sylvie Bonneau, Chrystelle Grün, Corinne Martial-Perret, Christine Cordeiro, Marine Blondiaux, Séverine Rabeisen, 2 stagiaires, Margot Richard.

**Personnes excusées :**

**Conseil d'Administration**

Edith Bramard, Isabelle Mignon, Maud Valette, Monique Menand (Représentante CCAS Decize), Tyfanie Valero-Tissier (adjointe au Maire de Devay)

**Adhérents excusés :**

**Mesdames/Messieurs :** Abart-Airpach, Adam, Abran, Achard, Asselineau, Barboth, Barjot, Chaussin, Beugnon-Bourges, Boissier, Boizard, Bonnet-Gendre, Bourges, Bruyère, Chauvet, Chevrier, Chouteau, Dagobert, Dargery, De Clercq, Dos Santos, Ducep, Founas, Gaudefroy, Girard, Girod,

Grandjean, Gravallon, Guillemintot, Guyonnet, Herbourg, Heraud, Hericotte, Infray, Labeaune, Lacomme-Vellerot, Lacroix, Laleure, Latrace, Lesseur, Lorient, Jamet, Metenier, Mettery-Nguyen, Morizot, Orobon, Picard, Pousserot, Poussier, Raffestin, Raymond, Riboli, Rimbart, Rousseau, Segonds, Silva-Alvarez, Soriaux-Ceccarelli, Thommasson, Toda, Toulouse, Trepka-Frégeac, Urios, Vermée, Vetchenou, Collis

### **Autres personnes excusées :**

Patrice Perrot (Député de la Nièvre), Bernard Fervel (Conciliateur de justice Nevers), Cécile Castant (Directrice BIJ 58), Elsa Vaissiere et Lise Chassot (Secrétariat de Direction CAF 58), Sébastien Blanchard (Directeur CAF), Julie Cyprès (Directrice Ecole René Cassin), Tony Chardon (Directeur Centre Social Saint Léger des Vignes).

\*\*\*\*\*

Avant de commencer à aborder le 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour, la Présidente demande aux adhérents de modifier l'ordre du jour et d'ajouter un point qui a été oublié dans les convocations : le rapport d'orientations 2024 qui sera présenté après le rapport d'activité.

Elle demande également d'intervertir dans l'ordre du jour l'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration avec l'intervention des partenaires.

### ***Accord des adhérents à l'unanimité***

## **1- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 mai 2023**

Maryline Jacob, soumet à l'approbation des adhérents le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2023 qui a été mis en ligne sur le site internet du CSC afin d'être consulté en amont de cette Assemblée générale.

### ***Approbation à l'unanimité.***

## **2- Première résolution : Rapport moral**

Présenté par Maryline Jacob, Présidente.

« Le Centre Socio-Culturel « Les Platanes » est pour les habitants du territoire, un lieu d'accueil et d'animation sociale, familiale et pluri-générationnelle.

Une équipe de professionnels compétents, aidés par de nombreux bénévoles, met en place des projets sociaux et culturels innovants adaptés aux besoins des habitants.

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. Personnellement, je pense que le partage guidé de réflexions, de propositions, aboutit à des prises de décisions efficaces pour les utilisateurs du Centre.

Que s'est-il passé dans votre Centre Socio-Culturel en 2023 ?

Le point fort de cette année a été le renouvellement de notre projet social 2024-2027 : « Du travail associé au travailler ensemble : vers de nouvelles formes de coopérations » et de notre projet familles : « Créons ensemble un espace ressources pour renforcer le lien social et familial ». Ce projet a été un énorme travail de plusieurs mois. Les salariés, les administrateurs, les partenaires et les habitants ont relevé le défi pour finaliser un projet social dont les enjeux prioritaires sont :

- Enjeux du territoire : l'animation de la vie sociale
- Enjeux sociaux : la précarité, l'éducation et l'isolement
- Enjeux économiques : la pérennité économique du Centre Social
- Enjeux organisationnels : adaptation de la fonction « accueil » et de la coopération

Ce projet a été présenté collectivement à la Caisse d'Allocations Familiales et a été agréé pour 4 ans.

☞ Cette année, plusieurs salariés ou intervenants ont quitté le Centre pour voguer vers de nouveaux projets professionnels : Séléna, animatrice intergénérationnelle ; Nathalie, auxiliaire petite enfance et Gaëlle, animatrice petite enfance. Merci à elles pour leur implication au sein de l'association.

Nous souhaitons la bienvenue à Marine, auxiliaire de puériculture qui nous a rejoints en 2023; ainsi qu'à Benoît, intervenant gym, et à Margot, animatrice intergénérationnelle, qui sont arrivés en début d'année 2024.

☞ Nous accueillons toujours avec plaisir les organismes qui assurent des permanences sociales et juridiques au Centre. Depuis septembre 2023, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie reçoit les habitants du lundi au vendredi.

☞ Bénévoles, salariés et habitants se sont retrouvés autour de moments festifs tout au long de l'année.

Les habitants se sont encore beaucoup mobilisés pour venir voir les spectacles, participer aux animations, lors du Festi'rue, les 9 et 10 septembre 2023. Cette manifestation est possible grâce au soutien financier et matériel de la Ville de Decize, à la participation des commerçants, des artisans et des associations locales et à l'implication d'une soixantaine de bénévoles. Merci à tous.

J'en profite pour remercier particulièrement Monsieur Debrousse pour le prêt de son local, Monsieur Ponsot et le Club de tennis pour le prêt de leurs barnums et la Commune de Druy Parigny pour le prêt de bancs.

Le mois d'octobre a également été riche avec la Semaine du goût sur le thème de l'Italie. De nombreux ateliers pour tous, menés par l'équipe d'animation associant professionnels, bénévoles et usagers, ont été proposés. Cette semaine a été clôturée par la balade gourmande, accueillie par la Commune de Sougy sur Loire et organisée en collaboration avec le Centre Socio-Culturel Les Abeilles de La Machine. Le soleil a largement contribué à la réussite de la Balade avec un public venu nombreux.

Après trois années d'interruption, le Centre Socio-Culturel et la Paroisse se sont mobilisés pour le Repas en fêtes le 10 décembre 2023. Un moment de convivialité intergénérationnel important et attendu par les habitants à la veille des fêtes de Noël. 230 personnes ont participé à ce repas festif ponctué d'animation musicale et de la venue du Père Noël.

☞ De nouveaux projets ont vu le jour en 2023.

Papot'âges, espace d'échanges et de partage pour rompre l'isolement des seniors, a démarré en janvier et a réuni 17 participants autour d'un café et diverses activités.

La coopération entre Centres Sociaux a donné lieu à un séjour ski mutualisé avec les Centres Sociaux de St Léger des Vignes, La Machine et Imphy en partenariat avec l'Association Decizoise Ski et Montagne. 60 enfants du territoire ont découvert pendant une semaine les joies de la glisse, encadrés par les animateurs des 4 centres, un éducateur sportif de la Ville de Decize et deux bénévoles de l'association decizoise Ski et Montagne.

Je vous laisse le soin de découvrir les nombreux autres projets menés par votre Centre dans le rapport d'activité qui vous sera présenté sous forme de diaporama.

☞ Alors que l'année 2023 s'engageait difficilement, le Centre a bénéficié de circonstances favorables qui lui permettent de terminer l'année positivement. En effet, grâce à une gestion des dépenses

rigoureuse, au soutien financier complémentaire apporté par la Ville de Decize, à la recherche d'autres financements et à des régularisations de produits sur l'année antérieure, le Centre présente un excédent de 14 938 €. Patrice Beuvelet, Trésorier, vous donnera des explications complémentaires dans le rapport financier.

Afin de prévenir les impacts de l'inflation, de la nouvelle politique salariale applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et des risques de baisse de financements, sur les charges du Centre Socio-Culturel, un dialogue de gestion a été proposé aux partenaires financiers de l'Association en septembre 2023. Une réflexion collective a été menée à partir de plusieurs scénarii présentés avec des projections de 2024 à 2026. Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires qui ont renouvelé leur confiance et accepté de renforcer leur soutien financier à l'Association pour les trois années à venir : le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville de Decize à travers une convention financière prévoyant une subvention annuelle socle de 200 000 euros, les communes adhérentes qui ont augmenté leur participation de 3.20 € à 6 € par habitant.

Deux communes adhérentes sur neuf, Béard et Fleury sur Loire, n'ont pas validé l'augmentation de la participation à 6 €. Dès lors, ces communes ne sont plus adhérentes du Centre Socio-Culturel pour le moment. Nous tenons néanmoins à les remercier pour toutes ces années de partenariat.

Grâce à vous, le Centre Socio-Culturel envisage l'avenir beaucoup plus sereinement et se sent soutenu pour évoluer « d'un travail associé au travailler ensemble ».

↳ Trois administrateurs ont mis fin à leur mandat en cours d'année : Paul et Pauline Perez ainsi que Martine Wahl. Nous tenons à les remercier pour leur engagement durant toutes ces années. Un remerciement tout particulier pour Pauline, qui s'est donnée sans compter pendant 10 ans pour le Centre Socio-Culturel. Je vous remercie de bien vouloir l'applaudir.

Avant de clôturer ce rapport moral, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans la préparation de cette assemblée générale, et notamment, les usagers de l'atelier des Toqués qui vous ont cuisiné un délicieux buffet ainsi que les usagers de l'atelier « De fil en aiguille » et les enfants de l'Accueil de Loisirs qui ont réalisé les petits sachets avec des graines de fleurs remis à chaque participant lors de son arrivée.

Merci à tous les bénévoles, à tous les salariés, à tous les administrateurs, à tous les partenaires et à vous, chers adhérents. Sans vous, le Centre Socio-Culturel ne serait pas ce qu'il est devenu aujourd'hui. »

***Le rapport moral est soumis au vote de l'Assemblée Générale. Rapport approuvé à l'unanimité.***

### **Projection du film : Draculito**

Séverine Rabeisen, Responsable enfance jeunesse, présente le film Draculito.

Il s'agit d'un projet mené par l'Accueil de Loisirs entre mars et juillet 2023. Ce conte sonore a été écrit, narré, illustré et enregistré par une trentaine d'enfants de 6-10 ans avec l'aide des ateliers du « Chat dans la Gorge » de Moulins.

### **3- Deuxième résolution : Rapport financier et intervention du Commissaire aux comptes**

#### **Compte de résultat :**

Patrice Beuvelet, Trésorier, présente le compte de résultat de l'exercice 2023. Le solde excédentaire s'élève à 14 937,90 € avec un total de charges de 1 055 741,05 € et un total de produits de 1 070 678,95 €.

Les éléments à retenir :

L'année 2023 s'annonçait comme une année particulièrement difficile pour le Centre Socio-Culturel Les Platanes sur le plan financier au regard de l'augmentation des charges liées au contexte général de l'inflation et à la baisse des financements par rapport aux années précédentes.

**L'exercice 2023 est excédentaire de 14 937,90 €, soit 1,4% des produits**

Le Centre Socio-Culturel doit rester vigilant car il a bénéficié de circonstances exceptionnellement favorables qui lui ont permis de faire face à cette situation et de mener ses projets.

**1/ Factures des dépenses d'énergie en deçà des prévisions budgétaires**

**2/ Revalorisation des prestations de services et des bonus territoire versés par la Caisse d'Allocations Familiales.**

**3/ Obtention de financements non-inscrits au budget prévisionnel par la CAF suite à des appels à projets sur actions enfance/jeunesse auxquels nous avons répondu.**

**4/ Produits exceptionnels importants en 2023**

**5/ La Ville de Decize a voté une subvention complémentaire de 15 000 € en octobre 2023.**

Le Centre Socio-Culturel a proposé à la collectivité de ne pas verser cette somme, tendant vers un résultat excédentaire, et ayant connaissance des difficultés financières de la Ville de Decize. Celle-ci ayant déjà voté la subvention et affecté la somme sur l'exercice 2023, il n'a pas été possible de revenir sur une délibération du Conseil Municipal ni de la reporter en 2024.

6/ Au regard de la situation financière annoncée au 1<sup>er</sup> semestre, ayant déjà enregistré un déficit en 2022, le Centre Socio-Culturel a cherché à maîtriser ses dépenses aussi bien en termes d'achats pour le fonctionnement des activités et services que sur le plan des Ressources Humaines.

**Certaines décisions de gestion prévues pour 2024, pour parer à l'augmentation de la masse salariale consécutive à la révision de notre convention collective nationale ; et à l'augmentation des autres charges de fonctionnement, ont été mises en application dès septembre 2023 :** optimisation et redéploiement des salariés sur le secteur enfance jeunesse et au Multi-Accueil – un poste d'animation non remplacé – suspension ouverture espace jeunesse le mercredi en période scolaire et réduction des ouvertures le vendredi soir.

**8/ Enfin, nous pouvons noter la part importante du bénévolat : 106 543 € soit 5 607 heures soit 3,08 etp.**

*Le rapport financier est soumis au vote de l'Assemblée Générale. Celle-ci approuve les actes de gestion accomplis par le bureau au cours de l'exercice écoulé et donne quitus. Le compte de résultat est adopté à l'unanimité.*

### **Bilan financier :**

La Directrice, Gaëlle Saunier fait lecture du bilan financier. Au 31/12/2023, le Centre présente un **bilan de 459 978,1 € à l'actif et au passif.**

La Directrice précise que le Centre a décidé de mettre en valeur son impact financier sur le territoire. En effet, une grande partie des subventions octroyées par les collectivités est réinvestie auprès de fournisseurs locaux.

Constats au 31/12/2023 :

Diminution des dettes : 134 458,91 € (155 553,67 en 2022) – dettes fiscales et sociales, dettes fournisseurs.

Montant des créances : 192 542,20 € (195 297,80 en 2022) – subventions non perçues et factures non réglées par les usagers.

Les disponibilités en banque de 217 928 € au 31/12/2023 lui ont permis de payer ses dettes.

2/ On peut considérer qu'au 31/12/2023, le CSC a encore une bonne santé économique :

Ratio disponibilités/dettes qui définit les liquidités immédiates : 218 k€/134 k€ : 1,6 ce qui signifie que le CSC peut payer 1,6 fois ses dettes (ratio de 2 à fin 2021 et de 1,5 à fin 2022).

Pour que le CSC puisse continuer à fonctionner, le ratio ne doit pas descendre en dessous de 2 et il est impératif que les dépenses structurelles (charges constantes) soient financées par des recettes structurelles.

*Le bilan financier est adopté à l'unanimité.*

#### **Affectation du résultat excédentaire**

La Présidente propose de voter l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2023 d'un montant de **14 937,90 € en réserves.**

*Adopté à l'unanimité.*

#### **Intervention du Commissaire aux comptes**

Intervention de Monsieur Cointe, Commissaire aux comptes au sein du Cabinet ETC qui a réalisé un audit des comptes au Centre Socio-Culturel Les Platanes. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers, sincères et conformes à ce qui a été présenté. Il ajoute que le rapport financier donne une bonne image de la santé financière saine du Centre.

#### **4- Troisième résolution : Rapport d'activité**

Le rapport d'activité retraçant les actions menées en 2023 est présenté sous la forme d'un diaporama photos, réalisé par Adeline Le Guillou, animatrice enfance en charge de la communication, avec la participation des usagers du Centre Socio-culturel.

Maryline Jacob précise que le rapport d'activité plus protocolaire et complet a été mis en ligne sur le site internet du Centre Socio-Culturel.

*Le rapport d'activité est soumis au vote de l'Assemblée Générale et adopté à l'unanimité.*

#### **5- Quatrième résolution : Rapport d'orientation 2024**

Delphine Amant, Secrétaire, donne lecture du rapport d'orientation 2024 de l'association.

« Après une année 2023 axée sur le renouvellement du projet social et la projection financière du Centre Socio-Culturel Les Platanes, l'année 2024 s'annonce riche en termes de projets mobilisateurs et fédérateurs co-construits avec nos partenaires et les différents acteurs de l'Association.

##### **Mise en place de notre nouveau projet social**

Notre nouveau projet social « Du travail associé au travail ensemble : vers de nouvelles formes d'engagements et de coopérations » a été validé pour 4 ans de 2024 à 2027. Il se décline autour de 3 axes :

- Favoriser l'éducation, un vecteur d'épanouissement pour tous
- Adapter la fonction Accueil pour contribuer à l'animation sociale et territoriale
- Coopérer pour mieux s'adapter aux évolutions sociales et économiques

Il est complété par un projet familles qui se décline lui aussi en trois axes :

- Contribuer à réduire toutes les formes de précarité
- Favoriser les liens familiaux et intergénérationnels
- Renforcer les coopérations entre les acteurs du territoire

Des actions prioritaires à mettre en œuvre en 2024, ont été identifiées dans le projet social.

#### Evolution vers une gouvernance plus collective et participative

L'évolution du poids des responsabilités incombant aux administrateurs et le mode de gouvernance actuel ne semblent plus adaptés, ce qui soulève beaucoup de questionnements auprès des administrateurs qui s'interrogent sur leur façon d'appréhender leur mission.

Les administrateurs sont unanimes sur la nécessité de faire évoluer le modèle de l'association avec un mode de gouvernance plus participatif et des responsabilités partagées.

Plusieurs usagers investis depuis de nombreuses années au Conseil d'administration ont exprimé le souhait de passer la main, tout en restant bénévoles. L'arrivée de jeunes parents de la crèche et de l'Accueil de Loisirs au sein du nouveau Conseil d'administration permettra d'apporter un souffle nouveau et d'avoir une meilleure représentation de ces services dans les instances.

Un accompagnement a été sollicité auprès de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre pour travailler sur l'évolution de notre mode gouvernance, du fonctionnement des instances de décisions et des statuts de l'Association. Ce chantier sera prioritaire et actionné dès le second semestre 2024 en vue de la prochaine Assemblée Générale en 2025.

#### Un plan de formation adapté pour mieux accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs missions

Les professionnels vivent une véritable évolution dans leurs missions qui requièrent de développer de nouvelles compétences. L'ère au tout numérique, l'accentuation des précarités, les nouveaux besoins des familles, l'évolution des formes de partenariat et des exigences, l'évolution de notre convention collective nécessitent de développer de nouvelles compétences.

Un plan de formation adapté et continu sera mis en place pour accompagner les professionnels dans ces évolutions.

Plusieurs formations sont prévues en 2024 parmi lesquelles :

- Formations sur la sécurité et le secourisme en partenariat avec le Centre Socio-Culturel Les Abeilles de La Machine
- Analyse de la pratique pour les professionnels de l'enfance
- Formation diplômante DEJEPS pour la référente enfance jeunesse, qui doit appréhender une nouvelle mission « chargée de coopération Petite Enfance » dans le cadre de la Convention de Territoire Globale signée entre les collectivités et la Caisse d'Allocations Familiales.
- Notre référente familles participera à une formation spécifique pour les référents familles, proposée par la Fédération des Centres Sociaux, abordant toutes les évolutions de leur mission et les compétences attendues
- La mise en place de la nouvelle politique de rémunération dans le cadre de notre convention collective ALISFA : l'évaluation des compétences des professionnels, le lien avec l'entretien annuel et l'entretien professionnel.

Cette dernière formation aura lieu à Decize, le Centre Socio-Culturel Les Platanes étant à l'initiative de cette formation mutualisée. 6 autres centres sociaux se sont associés. Tous les professionnels ayant des équipes sous leur responsabilité suivront cette formation, soit 14 salariés.

### Créer des espaces d'écoute pour les familles de la crèche

Une place importante est accordée aux familles utilisatrices de la crèche, dans le cadre de la parentalité. Nous allons poursuivre la mise en place des temps conviviaux parents/enfants préparés et co-animés par l'équipe une fois par trimestre.

Nous prévoyons aussi de remettre en place le Conseil des parents, espace d'écoute et de concertation, qui permet aux familles de la crèche de prendre part au fonctionnement de la structure et d'être plus à l'écoute des besoins des autres parents.

### Evoluer vers des formes de coopération à construire avec les autres Centres Sociaux du territoire pour le maintien et la pérennité de nos structures

La projection financière de notre structure pour les trois prochaines années a amené les partenaires financiers et les administrateurs à faire des choix qui se sont traduits par la fermeture d'une semaine supplémentaire dans l'année de la crèche et de la fermeture de l'Accueil de Loisirs, 3 semaines en été.

Ces choix ont impacté les familles utilisatrices de l'Accueil de Loisirs et généré des problèmes de mode de garde pour celles qui n'ont pas le choix de leurs congés en période estivale. Une démarche de coopération a été amorcée en 2024 et se poursuivra en 2025 avec le Centre Social de St Léger des Vignes pour garantir un accueil ouvert aux familles du territoire des deux centres en période estivale.

Cette démarche illustre la capacité des centres sociaux du territoire à travailler ensemble et à être force de propositions pour apporter des solutions aux problématiques rencontrées par les familles.

Depuis plusieurs années, les quatre Centres sociaux s'associent pour faire émerger des projets ambitieux : formations mutualisées pour les professionnels, sorties communes, inter centres, séjour ski mutualisé encadré par des bénévoles de l'association ski et montagne, organisation d'une balade gourmande avec le Centre Social de La Machine dans le cadre de la semaine du goût associant de nombreux autres acteurs locaux...

### Renforcer notre ancrage territorial, notamment auprès des communes adhérentes

La Ville de Decize et les communes adhérentes du Centre Socio-Culturel ont renouvelé leur confiance dans l'action du Centre Socio-Culturel et ont été très réactives et solidaires lors du dialogue de gestion financière mis en place par l'association. La Ville de Decize a voté une subvention socle de 200 000 € et 7 communes ont quasiment doublé leur participation financière pour soutenir et contribuer à la pérennité du Centre Socio-Culturel face à l'augmentation à venir des charges financières, liées à l'inflation. Dans un contexte économique très complexe pour les collectivités, le Centre leur en est très reconnaissant.

En contrepartie, le Centre Socio-Culturel s'est engagé à être plus présent en termes d'animation dans les communes adhérentes et à retravailler sa politique d'accessibilité et de tarification aux services essentiels, tels que la crèche et l'Accueil de loisirs, très prisés des habitants de notre territoire et bien au-delà.

Un premier chantier est en cours avec la mise en place d'une Commission d'Attribution des Places pour la crèche, prévoyant une priorité pour les habitants de la Ville de Decize et des communes adhérentes, sans pour autant exclure les autres familles travaillant notamment sur ces communes. La finalité n'est en effet pas de mettre en péril le fonctionnement de la structure d'accueil et de répondre aux besoins de mode de garde et d'accueil du jeune enfant rencontrés par les familles.

Face aux nombreuses demandes d'inscription, nous sommes déjà dans cette démarche à l'Accueil de Loisirs.

### Adapter le fonctionnement de l'Espace Jeunesse aux attentes du public et évoluer vers d'autres formes de partenariat

Face aux contraintes budgétaires et suite à l'analyse de la fréquentation de l'Espace Jeunesse, nous avons fait le choix de suspendre l'accueil des jeunes le mercredi après-midi et de réduire l'ouverture le vendredi soir en période scolaire.

En revanche, les jeunes et leurs familles ont exprimé le souhait de la mise en place de séjours à chaque période scolaire. Les jeunes ont besoin de se retrouver autour de projets fédérateurs et de sortir de leur territoire. Grâce au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, nous pouvons proposer aux familles des séjours à des tarifs accessibles auxquels les jeunes participent à l'organisation.

Nous travaillons aussi à des coopérations avec la Cité scolaire Maurice Genevoix auxquels notre animatrice référente jeunes apporte des compétences complémentaires en matière d'animation et d'éducation : animations jeux, intervention dans le cadre de devoirs faits, participation active aux projets Territoires Educatifs Ruraux.

La prochaine étape sera le développement du partenariat avec la Mission Locale.

### Adapter le fonctionnement de la ludothèque à l'évolution des demandes des partenaires et des habitants

Notre projet ludothèque n'a cessé de se développer grâce à la qualité des interventions proposées par notre référente familles et sa capacité à mobiliser et à fédérer les acteurs locaux autour du jeu.

Nous sommes de plus en plus sollicités et associés aux projets des établissements scolaires dans lesquels le jeu occupe une place centrale en termes de développement des compétences et des apprentissages des élèves.

C'est également un vecteur important en termes de lien social pour les familles et les seniors.

Face à l'engouement de ce projet, des moyens humains complémentaires sont nécessaires. Nous envisageons de créer un groupe constitué de professionnels et d'usagers bénévoles qui tournera pour répondre aux animations sollicités sur le territoire. Un plan de formation adapté sera à mettre en place.

### Impliquer les familles dans l'organisation des actions parentalité

Les matinées petite enfance, organisées en partenariat avec le Relais Petite Enfance de la Ville de Decize rencontre énormément de succès auprès des familles, très réceptives et soucieuses du bien-être et du développement de leur enfant.

Les familles se mobilisent de plus en plus et sont forces de propositions.

Notre ambition sera d'évoluer vers la constitution d'un groupe de parents moteurs et parties prenantes dans l'organisation de ces temps d'animation.

### Consolider et faire connaître nos actions de prévention et d'animations en direction des seniors auprès des acteurs du territoire

Depuis deux ans, notre projet seniors a bien évolué et deux professionnelles ont été recrutées pour relayer les bénévoles à l'origine du projet et le faire évoluer.

Il y a eu du turn-over sur les postes de travail.

Les deux animatrices actuellement en poste ont besoin de consolider les actions du projet et ont pour mission en 2024 de rencontrer les acteurs du territoire pour faire connaître leurs missions et leurs actions.

Nous ne pouvons pas citer toutes les actions que nous menons (Festi'rue, Repas en fêtes...) mais il est important de rappeler que la réalisation de ces projets repose sur une dynamique partenariale forte

avec les autres acteurs du territoire, qui s'est amplifiée lors du renouvellement du projet social, le soutien de nos partenaires financiers et sur une implication très importante des bénévoles aux côtés des professionnels, conditions incontournables pour la mise en œuvre de notre projet social. »

***Le rapport d'orientation est soumis au vote de l'Assemblée : Adopté***

### **Projection du film : Mémoire de guerre.**

Théa Guillier, animatrice référente du secteur jeunes, présente ce projet de l'Espace Jeunesse filmé et réalisé par les jeunes durant leur séjour en Normandie au cours duquel ils ont notamment visité les plages du débarquement. En complément, lors du séjour à Paris pendant les vacances de la Toussaint, ils ont visité le mémorial de la Shoa. Les jeunes souhaitent faire ce voyage afin de mieux connaître la seconde guerre mondiale.

### **6- Cinquième résolution : tarif carte d'adhésion 2024-2025**

Les tarifs de la carte d'adhésion familiale pour 2023-2024 étaient de :

- 11 € pour les familles de Decize et des communes adhérentes
- 15 € pour les familles des autres communes
- 5 € pour les familles bénéficiaires des minimas sociaux toutes communes confondues
- Tarif adhésion pour les associations : 20 €

Les nouveaux tarifs soumis à validation sont :

- 12 € pour les familles de Decize et des communes adhérentes
- 16 € pour les familles des autres communes+
- 5 € pour les familles bénéficiaires des minimas sociaux toutes communes confondues
- Tarif adhésion pour les associations : 22 €

Pour les bénévoles s'impliquant dans les actions du Centre Socio-Culturel sans pratiquer d'activité, la participation reste libre.

***Les nouveaux tarifs proposés sont adoptés à l'unanimité***

### **7- Sixième Résolution : Renouvellement du Conseil d'Administration : élections des nouveaux membres.**

Nous avons 5 membres sortants et 2 démissions, soit 7 postes d'administrateurs à pourvoir.

Les membres sortant sont :

- Nathalie Forest
- Maryline Jacob
- Isabelle Mignon
- Paul Perez
- Pauline Perez

Les membres renouvelables en 2025 et démissionnaires sont :

- Colette Briet-Tissier
- Martine Wahl

Les candidats aux postes d'administrateurs :

Se représentent :

- Nathalie Forest
- Maryline Jacob
- Isabelle Mignon

Se présentent comme nouveaux administrateurs :

- Quentin Billaud
- Hélène Cacquevel
- Jason Gaydier
- Julie Latli
- 

La Présidente demande à chacun d'eux de se présenter.

Dans la mesure où nous avons 7 candidatures pour 7 postes à pourvoir, l'élection des nouveaux administrateurs se fait à main levée.

*Validé à l'unanimité*

### **8- Intervention des partenaires**

La présidente remercie les partenaires pour leur soutien, leur implication dans le renouvellement du projet social, leur écoute et leur accompagnement suite au comité de dialogue de gestion auquel le Centre les a associés en 2023 puis leur cède la parole.

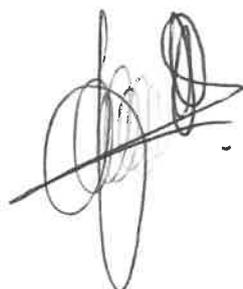
Interventions de Madame Guyot, Maire de Decize ; Monsieur Roy, Conseiller Départemental ; Monsieur Chevalier, Délégué Adjoint de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre.

### **9- Questions diverses**

Aucune question.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La Présidente  
Maryline Jacob



La Secrétaire  
Delphine Amant

